

# LE MOLSHEMIEN

LE BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE MOLSHEIM - Numéro 45 - Printemps 2007



Stadium, Ecospace, Mairie :  
quand les chantiers  
s'achèvent...



## Au sommaire

### ACTIONS MUNICIPALES

**Quand les chantiers s'achèvent...**  
pages 4 à 7

### ECONOMIE

**Flajolet, laboratoire dentaire**  
pages 8 à 9

### HISTOIRE

**De Mollesheim à Molsheim**  
pages 10 à 11

### CULTURE

**Une attentive politique  
d'acquisition de documents et  
d'oeuvres**  
pages 12 à 13

### VIE ASSOCIATIVE

**Le centre apicole**  
page 14 à 15

### ENVIRONNEMENT

**Le vélo à Molsheim  
Propreté urbaine**  
pages 16 à 17

### SERVICE PUBLIC

**La Poste**  
pages 18 à 19

### SERVICE TECHNIQUE

**Bâtiments, voiries et chantiers**  
pages 20 à 21

### ETAT CIVIL

**Carnets blanc et rose**  
page 23



Depuis quelques mois, Molsheim n'a pas été épargnée par des incendies parfois très importants.

Chacun se souvient de l'incendie des anciennes cantines Bugatti, du dramatique feu de la scierie Feidt, plus récemment, douze familles de

notre Ville ont vu leurs logements dévastés par le feu.

A chaque fois, le Corps de Sapeurs Pompiers de Molsheim est intervenu avec compétence et efficacité. Quand cela est nécessaire, le Service Départemental d'Incendie et de Secours dépêche sur les lieux des Corps voisins, afin que les moyens mis en œuvre permettent de sauver l'essentiel, de limiter les dégâts, d'éviter des drames.

J'aimerais souligner ici toute la reconnaissance que nous devons avoir envers nos soldats du feu, mais aussi, dire à quel point il est important pour une communauté d'avoir un Corps moderne, équipé et volontaire.

A ces mots de remerciements, j'associe naturellement les gendarmes, toujours présents, qui contribuent, eux aussi, à la sécurité publique et au bien-être de tous.

Molsheim sait pouvoir compter sur des professionnels et des volontaires de qualité, marqués par l'esprit de service public. Afin que demain, la sécurité des personnes et des biens puisse être assurée dans le même esprit, la Ville souhaite vivement la construction d'une nouvelle gendarmerie et d'une nouvelle caserne de pompiers. Pour cela, notre collectivité a fait des propositions foncières, à proximité du contournement, en zone Ecospace.

Le dossier de la nouvelle gendarmerie est aujourd'hui particulièrement bien avancé. Le lieu d'implantation a été arrêté, les plans ont été établis. La réalisation de cette construction ne dépend plus que de la réponse du Ministère de la Défense, qui seul peut débloquer les crédits nécessaires.

Pour la caserne des pompiers, des études préliminaires vont être lancées par le Service Départemental d'Incendie et de Secours. Avant qu'un dossier important ait des chances d'aboutir, plusieurs années d'études, de discussions sont nécessaires. A titre personnel, j'ai la conviction que ces deux équipements sont indispensables pour tous les habitants de notre commune, afin que Molsheim puisse se moderniser et préparer l'avenir, non seulement pour notre génération, mais aussi pour les générations à venir.

**Votre Maire,  
Laurent FURST**

En couverture, le Stadium de Molsheim.

**Directeur de la Publication :** Laurent FURST  
**Comité de Rédaction :** Laurent FURST, Chantal JEANPERT, Fernand MEHL, Jean SIMON, Jean-Michel WEBER, Guy SCHMITT, Grégory OSWALD, Didier LOGEL, Steve SCHEUER, Olivier DRISSLER, Audrey GONNOT  
**Relecture :** M. BARTHEL, A. KRIEGER, A. LAURAN, et C. URWEILLER  
**Coordination, photos et mise en page :** Audrey GONNOT  
**Publicité & Impression :** Chryst Imprimerie  
Dépôt Légal à parution

# Quand les chantiers s'achèvent...

La Ville de Molsheim a lancé de nombreux chantiers. Plusieurs d'entre eux sont actuellement en voie d'achèvement.

Les pages suivantes ont pour objet de présenter quelques uns de ces dossiers qui permettent à notre cité, soit d'offrir de nouveaux services, soit d'offrir de nouvelles perspectives de développement.

La réception d'un chantier est l'aboutissement de très longues procédures. En général, le temps d'un chantier est bien moins long que le temps de conception, de lancement et de suivi administratif d'une opération. C'est donc souvent avec soulagement, voire même parfois avec un peu de fierté, que les équipes de la Ville voient aboutir des dossiers.

## LE STADIUM

### Un projet structurant pour le futur

#### Petit rappel.

Le projet du Stadium, dont les travaux ont débuté en octobre 2005, a été imaginé pour remplacer les installations centenaires du Holtzplatz. Molsheim dispose d'installations qui ont rendu de très grands services, mais qui sont totalement inadaptées aux besoins actuels.

Une étude préalable a démontré qu'une rénovation de l'existant se heurterait à un manque crucial d'espace pour l'avenir des utilisateurs locaux.

Le choix du nouveau site s'est porté sur un terrain de 4 ha, dans la zone Ecospace, non loin du futur contournement.

Suite au concours d'architectes, c'est le projet du cabinet Muhlberger & Associés d'Altorf qui a été retenu.

#### Un bâtiment moderne et fonctionnel.

Le bâtiment, comprenant les vestiaires, le club house, entre autre, est placé entre deux terrains : l'un est en gazon synthétique, avec l'immense avantage de pouvoir jouer par tous les temps, l'autre est en gazon naturel et sera d'ailleurs le terrain d'honneur.

Au premier étage du bâtiment cen-



tral se trouve le club house, sur une surface d'environ 120 m<sup>2</sup> ouverts par de larges baies vitrées sur les terrains.

Plusieurs particularités égayent le «paquebot»

- une terrasse importante donnant sur les gradins,

- des 2 côtés du club house se trouvent des gradins avec 370 places assises donnant sur le terrain d'honneur et de 250 places assises donnant sur le terrain en gazon synthétique ;

- des panneaux solaires pour fournir l'eau chaude.

Au rez-de-chaussée, six vestiaires accueilleront les footballeurs, les arbitres bénéficieront de 3 vestiaires. Des locaux de rangements, une laverie, une infirmerie, des sanitaires et des bureaux complètent l'infrastructure.

L'ensemble de celle-ci, y compris l'éclairage sur les deux terrains seront homologués pour répondre aux exigences de la Fédération française de Football.

#### Un outil remarquable.

Cet outil sera mis à la disposition du club de football local, La Sportive de Molsheim, mais aussi du monde scolaire et notamment aux collèges et lycées.

Le stadium, flambant neuf, doit être livré très prochainement, même si le terrain engazonné ne pourra pas être utilisé avant fin septembre 2007, le terrain ensemencé en novembre dernier nécessite 12 mois de repos.

Le terrain synthétique entre dans le dispositif d'aide du Conseil Général et pourra, par sa grande plage d'utilisation, répondre aux besoins crois-

sants des utilisateurs. La Ligue de Football d'Alsace pourra également, si le besoin se fait ressentir, organiser certains matchs de championnat du canton en période de mauvais temps.

### Une section Sports-Etudes à Molsheim ?

Projet ambitieux, le stadium n'a de sens que s'il est utilisé par le plus grand nombre. Un partenariat doit se mettre en place avec les écoles primaires mais surtout avec les collèges et lycées.

C'est dans cet esprit qu'un partenariat entre la Ville de Molsheim, le collège Rembrandt Bugatti, la Ligue d'Alsace et le Rectorat est à l'étude afin d'obtenir l'ouverture de deux classes en section Sports-Etudes.

### Et le terrain du Holtzplatz ?

L'actuel terrain du Holtzplatz sera utilisé par La Sportive jusqu'en juin prochain, tant que le second terrain du Stadium ne sera pas exploitable. Mais une convention lie la Ville avec les clubs d'Ergersheim et de Wolxheim, afin de leur prêter les infrastructures du Holtzplatz jusqu'en fin d'année. En effet, les communes d'Ergersheim et de Wolxheim rénovent leurs installations.

La Ville demeurera propriétaire de cet espace qui restera dévolu aux sports et aux loisirs dans le cadre



d'un projet nouveau.

La création du Stadium, après la construction en 1997 du gymnase Atalante, de la base de canoë kayak en 2002, mais également la rénovation des installations du club de tennis, confirme la volonté et l'ambition de la Ville en matière de politique sportive.

Mais cette ambition ne serait possible sans le travail et sans l'engagement de centaines de bénévoles, qui œuvrent quotidiennement au sein de leur association sportive.

Investir dans le sport, c'est investir dans une société plus confraternelle.

*Jean-Michel WEBER*

## ECOSPACE

Cela fait une bonne quinzaine d'années maintenant que le nom «Ecospace» a été choisi pour l'aménagement d'un nouveau quartier à vocation économique et tertiaire au Sud-est de Molsheim.

Le quartier Ecospace aura été réalisé en plusieurs phases, le travail le plus important aura été d'acquérir l'ensemble des terrains. Pour ce faire, plusieurs dizaines de propriétaires ont accepté de vendre de gré à gré leur foncier à la Ville de Molsheim. Il convient de souligner que toutes

les opérations se sont faites sur la base d'une équité de traitement entre les propriétaires et sur la base d'accords entre les parties, et ce sans expropriations.

La discussion, le temps et la bonne volonté auront ainsi permis d'aboutir à l'achat de plusieurs dizaines d'hectares, sans heurts majeurs. Remercions les propriétaires et l'ensemble du monde agricole pour leur compréhension et leur soutien.



**Maîtrise foncière et aménagement de la zone**

familles.

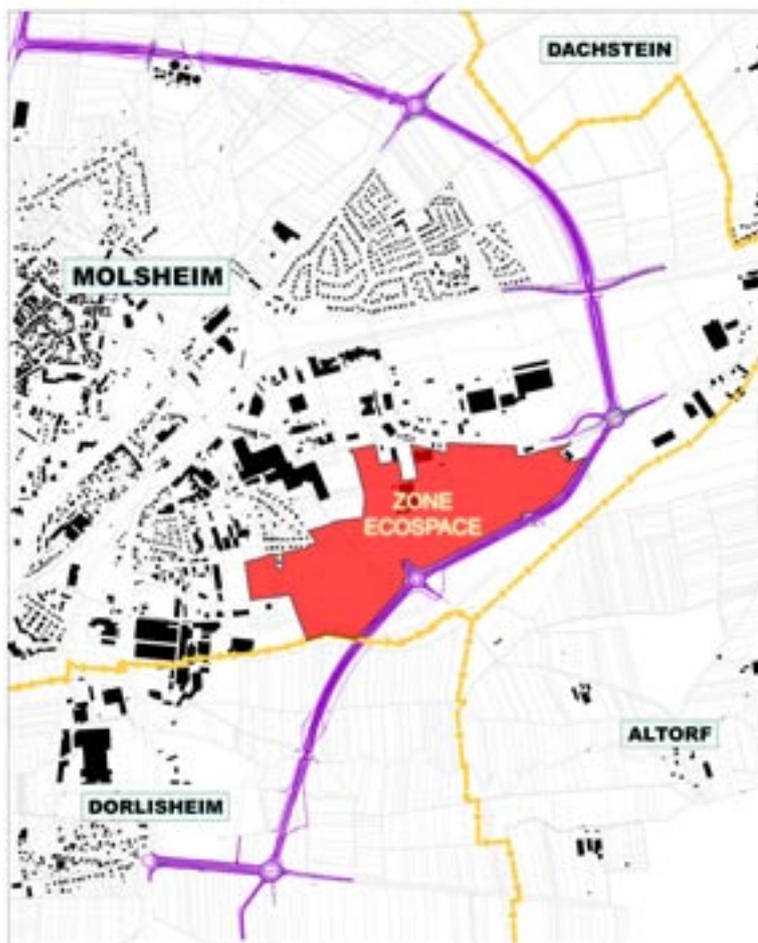
Démarré sous l'égide de la municipalité de Monsieur Pierre Klingenfus, l'aménagement de la zone se sera faite par tranches successives. La première tranche recouvre globalement le périmètre de la rue de la Commanderie jusqu'à l'entrée actuelle des Etablissements Bugatti. Certaines installations économiques ont pu être faites, de manière éparse, en se connectant sur la voirie de la route industrielle de la Hardt.

Dans un premier temps, une voirie provisoire a été créée en vue d'installer le site des « Artistes Peignant de la Bouche et des Pieds ».

En 2006, un chantier majeur a été entrepris afin de remplacer cette voirie provisoire par une route définitive. Ce chantier très important, de près de 3 millions d'euros pour 1,7 km de long, permet désormais à Molsheim de disposer, en bordure du contournement, de réserves foncières viabilisées afin d'y accueillir de nouvelles entreprises, mais également des services publics nécessaires au fonctionnement et à l'avenir de notre cité.

Plus précisément, grâce à une parfaite collaboration avec la Communauté de Communes, et en fonction des opérations déjà réalisées, Molsheim dispose d'une réserve foncière de 20 hectares qui permettra à terme de renforcer le tissu économique de notre commune, afin de lutter contre le chômage qui, malgré des résultats très encourageants, reste un fléau pour de trop nombreuses

**ZONE ECOSPACE**



**Un engagement financier considérable**

L'ensemble des opérations d'aménagement de la zone Ecospace, au cours des 15 dernières années, aura représenté un effort financier considérable de la part de la Ville de Molsheim. Celui-ci peut être estimé aux alentours de 8 millions d'euros, la vente des terrains déjà réalisée ou celle à venir devant permettre l'équilibre entre les recettes et les dépenses.

Le fait de travailler en commun avec la Communauté de Communes permet de mutualiser le risque, mais aussi de donner à ce projet une véritable dimension intercommunale.

Il reste à commercialiser la zone, afin de contribuer à la prospérité de notre territoire. Le foncier étant rare à Molsheim, il conviendra de privilégier des projets combinant un réel apport économique à une intégration harmonieuse sur le site.

Ce travail est un travail important qui vient de démarrer, et qui s'inscrira sur une période de plusieurs années.



## LA MAIRIE

L'Hôtel de Ville de Molsheim est installé, depuis le 15<sup>ème</sup> siècle, place de l'Hôtel de Ville.

Au 19<sup>ème</sup> siècle, les anciens bâtiments ont été jugés trop peu fonctionnels, c'est pour cela qu'ils ont été détruits, afin d'être remplacés en 1832 par l'Hôtel de Ville actuel. Ce bâtiment a été remanié une seule fois de manière importante depuis sa construction, mais a régulièrement été retouché.

Bâtiment emblématique, l'Hôtel de Ville est la maison commune de tous les habitants de la cité. Ce bâtiment abrite des services administratifs et



techniques, et se doit d'être accessible à tous.

Avant les travaux, trois constats pouvaient être faits :

1 – le bâtiment n'était ni accessible aux personnes handicapées, ni à de nombreuses personnes âgées. Une telle situation était simplement inacceptable ;

2 – l'Hôtel de Ville, construit au 19<sup>ème</sup> siècle, était à la fois inadapté et trop petit pour les besoins d'une ville, dont la population a depuis lors plus que triplé ;

3 – au fil des années et des décennies, l'Hôtel de Ville était devenu un bâtiment vétuste où l'accueil du public, mais aussi les conditions de tra-

vail de nombre de salariés, nécessitaient une action volontaire.

Pour ces trois raisons, une opération de modernisation et d'extension de l'Hôtel de Ville a été décidée, opération confiée au Cabinet d'Architecte Stephan.

Plusieurs objectifs ont été recherchés :

- rendre l'Hôtel de Ville accessible à tous par le biais d'une rampe d'accès pour handicapés et l'installation d'un ascenseur dans le bâtiment ;

- moderniser l'accueil du public par la création d'un guichet d'accueil central, permettant d'orienter l'ensemble des citoyens vers les différents services ;

- enfin, la Ville ayant créé de nouveaux services dans les domaines sportifs, de l'animation Jeunes, de la communication, des locaux supplémentaires ont pu être aménagés dans les anciens ateliers municipaux, situés dans la cour de la Mairie, locaux vacants depuis quelques années maintenant.

Grâce à cette opération qui se sera réalisée en deux tranches, Molsheim dispose désormais d'un Hôtel de Ville répondant aux besoins de la population et permettant corrélativement de moderniser le fonctionnement de l'administration municipale.

Le projet, qui vient d'aboutir, a été volontairement limité aux zones d'accueil du public, car en matière de gestion, il convient parfois de savoir limiter ses ambitions, afin de permettre à d'autres dossiers d'avancer, tant dans le domaine des infrastructures que dans le domaine sportif ou scolaire. Au total, l'engagement de la collectivité aura été de 500.000 euros financés en trois exercices.



[ **Entreprise** ]

# FLAJOLET, laboratoire dentaire

**L**e Laboratoire Boes a été repris en 2002 par Pascal et Christine Flajolet, l'arrivée des nouveaux dirigeants a généré des changements intéressants, petite visite à l'intérieur du labo...

*Bonjour Monsieur Flajolet, nous vous remercions d'avoir accepté de répondre à quelques questions pour le Bulletin Municipal. Pourriez-vous nous parler un peu de vous et nous exposer votre parcours jusqu'au rachat de ce laboratoire dentaire ?*

J'ai suivi comme tous les prothésistes dentaires des études d'apprentissage au cabinet dentaire de Monsieur Dross à Ostwald, j'ai validé mon brevet de compagnon en 1982. J'ai eu la chance d'apprendre au sein d'une association de trois dentistes. C'est important, car pendant quatre ans, j'ai pratiquement fait le tour de l'ensemble des problèmes qu'un dentiste peut rencontrer. C'est une expérience qui m'est très utile, encore aujourd'hui. Puis je suis parti travailler en Allemagne pendant quatre années également, j'y ai appris des technologies plus avancées chez un spécialiste de la prothèse dentaire.

Je suis revenu travailler en France, en 1986, à Liepvre dans le Haut-Rhin, j'ai été salarié jusqu'en 1991, puis je me suis associé avec mon employeur. Le labo était en déclin, nous avons réussi avec le gestionnaire et associé, Bernard Boespflug, à redresser la barre financière et même à agrandir la structure. Nous sommes passés de 6 salariés à 9.



*Secteur prothèses résine.*

*Le challenge ne vous a pas effrayé ?*

Non, bien au contraire, je connaissais bien les enjeux, je connaissais bien le personnel et puis, j'aime les défis...

*Comment en êtes-vous arrivé à racheter le Laboratoire dentaire de Molsheim ?*

Je connaissais bien ce labo et son dirigeant M. Boes. Pour moi, c'était



*Secteur couronnes et bridges.*

une référence. Avoir eu le courage de construire 300 m<sup>2</sup> de laboratoire, c'était la plus grande réalisation dans notre milieu.

M. Boes et moi, nous corrigions les CAP, un jour je lui ai lancé à la cantonade : « Si un jour tu vends ton affaire, appelle-moi ! » et il m'a appelé en novembre 2001. Evidemment ce fut une surprise, mais ce fut une bonne surprise au bon moment. J'avais envie depuis quelques temps déjà d'agrandir la structure à Lièpvre, mais mon associé n'était pas prêt. Après une étude sur la santé de l'entreprise, j'ai signé un compromis de vente fin 2001, et je suis devenu propriétaire en juillet 2002.

*Quelles ont été les premières mesures que vous avez prises ?*

Je n'ai pas révolutionné les choses mais j'ai apporté ma touche personnelle. J'ai modifié les locaux pour favoriser la convivialité en abattant des cloisons, en repeignant les murs, j'ai rajouté des plantes, j'ai relié tous les postes de travail à une aspiration centralisée. J'ai instauré le tutoiement. La hiérarchie existe mais elle doit rester discrète. L'aide de Bernard Boespflug mon gestion-



*Secteur céramique.*

naire, Estelle mon bras droit, et une équipe performante et dynamique m'a été précieuse. J'ai aussi et surtout construit ma maison au bout du site de production. Pour moi, il est très important d'avoir ma femme et mes enfants tout près de moi.



Secteur prothèses métalliques.

#### Et ça a marché ?

Oui, je me suis partagé entre le labo de Lièpvre et celui de Molsheim. Ici, nous avons beaucoup insisté sur la qualité et le respect des délais pour fidéliser la clientèle. Nous couvrons les départements des Vosges, du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, 70% de notre clientèle sont les dentistes et 30% sont des petits laboratoires qui sous-traitent. Finalement, j'ai racheté le fond du laboratoire de Lièpvre, et j'ai tout rapatrié sur le site de Molsheim, le personnel a suivi.

#### Molsheim, représente quoi aujourd'hui ?

Et bien, nous sommes 35 personnes, nous réalisons un chiffre d'affaires de 1.350.000 euros par an environ, nos locaux font 400 m<sup>2</sup> maintenant. Nous mettons notre professionnalisme et notre savoir faire en concurrence avec les fabrications étrangè-

res, qui représentent jusqu'à 25 % du marché français.

#### Vous avez le sentiment du travail accompli ?

Non pas encore, j'ai encore un projet important. Notre profession est essentiellement manuelle, elle est seulement aidée par la machine. Or, il se fabrique maintenant, une machine outil numérique. Aucun labo d'Alsace n'est encore équipé, et bien j'en rêve. Cette machine, nous permettrait de libérer du temps pour travailler l'esthétique des prothèses dentaires.

#### Dans votre carrière, avez-vous souvenir d'avoir fabriqué des prothèses très particulières ?

Franchement non, cela reste une profession très « sérieuse », toutefois



nous avons fabriqué il y a quelques années une dent en or pour .... un chien.

#### Monsieur Flajolet, nous vous remercions pour tout ce temps passé à parler de votre entreprise.

La Municipalité souhaite tous ses vœux de réussite à ce jeune chef d'entreprise, qui jongle de manière exceptionnelle entre son rôle de patron, de mari, de père. Il n'hésite pas à nous expliquer que pour lui l'un ne va pas sans l'autre, qu'il puise son énergie, ses idées et son courage auprès de son épouse. Il aime voir courir ses enfants autour de lui, le samedi et le dimanche quand il continue de travailler pour l'entreprise. Il aime la vie qu'il a choisie.

Chantal JEANPERT



Une partie de l'équipe, jeune et dynamique.

[ A la recherche des origines... ]

# De Mollesheim à Molsheim

Diverses théories ont été formulées au sujet de l'origine du nom de Molsheim : interrogeons-nous un instant sur la signification de ce nom de lieu et sur la manière dont il a été transcrit au fil des siècles. Sans se lancer dans des considérations linguistiques, il semble que la « toponymie » puisse apporter des renseignements sur l'origine du nom de la localité. Certes, la recherche n'est pas toujours facile, mais en ayant recours aux documents les plus anciens, il est possible de faire d'intéressantes constatations.

## Evolution du nom

Au cours de nos recherches, nous avons noté une évolution significative du nom de Molsheim entre le IX<sup>e</sup> siècle et la fin du Moyen Age. Un inventaire systématique a été réalisé à partir de l'ensemble des archives consultées, afin de mettre en évidence le phénomène. Les formes les plus courantes sont les suivantes (la date est celle de la première mention) :

820 : **Mollesheim**  
 1224 : **Mollisheim**  
 1226 : **Molesheim**  
 1236 : **Mollesheim**  
 1325 : **Mollsheim**  
 1355 : **Mollisheim**  
 1419 : **Mollesheim**  
 1453 : **Molssheym**

Face à cette prolifération d'orthographe, la question est de savoir si, sur une longue période, une tendance peut être observée dans la masse des documents (plus d'un millier d'actes). Par ailleurs, les copistes médiévaux ont commis bon nombre de coquilles : pas moins de trente graphies différentes ont été relevées pour Molsheim au cours de nos investigations !

Quatre orthographe se distinguent parmi les plus fréquentes : **Mollesheim**, **Mollisheim**, **MolBheim** et **Molsheim**, les autres cas constituant des variantes de ces différents modèles.

- **MOLLESHEIM** semble être la forme la plus courante tout au long du Moyen Age ; elle concerne les 4/5<sup>e</sup> des actes antérieurs à 1300. Cette forme décline ensuite progressivement : elle représente encore plus de la moitié des toponymes au cours du XIV<sup>e</sup> siècle, contre seulement 1/3 au siècle suivant. Après 1450, sa présence est de plus en plus sporadique.

- **MOLLISHEIM** apparaît surtout entre 1350 et 1450. Cette forme concerne alors environ 1/5<sup>e</sup> des documents ; elle est peu fréquente après cette date, mais subsiste jusqu'au début du XVI<sup>e</sup> siècle.

- **MOLSSHEIM** et **MOLSHEIM** connaissent une évolution similaire. Mentionnés dès le XIV<sup>e</sup> siècle, ces toponymes prennent un certain essor dans la 2<sup>e</sup> moitié du XV<sup>e</sup> siècle, où ils sont attestés dans presque 1/3 des pièces d'archives. Leur fréquence se confirme au XVI<sup>e</sup> siècle avec l'apparition de formes nouvelles, comme **Moltzheim** ou encore **Molzheim**.



Vue de Molsheim par Matthias MERIAN (1644).



Détail de la gravure de Jean Martin WEIS (1761).

Que faut-il retenir de ces curieuses fluctuations ? Pour une raison inconnue, un changement s'est produit vers le milieu du XV<sup>e</sup> siècle : **Mollesheim** et **Mollisheim** qui dominaient largement auparavant disparaissent progressivement au profit de **Molßheim** et **Molsheim**...

### Une origine complexe

Il va sans dire que la dénomination de Molsheim a été interprétée de différentes façons par les historiens. L'étymologie la plus ancienne – et qui est aussi la plus généralement admise – est rapportée à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle par l'abbé Grandidier : « cet endroit paraît tirer son nom d'un moulin, **mola**, construit sur la Bruche, aux environs de l'ancienne

église de Dompeter ». Ce point de vue a été repris par Joseph Clauss (1905) et par le chanoine Gass (1911) qui, déjà, reconnaissait la pluralité des interprétations.

Par ailleurs, Jacques Baquol (1864) attribue au nom une origine celtique en le déduisant de **mol** (= coteau) et de **lios** (= demeure). D'autres encore pensent que le toponyme aurait plutôt été formé à partir de **heim** et d'un prénom germanique non identifié : Molsheim serait ainsi le lieu que ce personnage aurait choisi pour y installer sa demeure !

Enfin, parmi les interprétations les plus extravagantes, relevons celle proposée par Paul Piémont (1969) qui a voulu démontrer une évolution

phonétique du nom, depuis le mot latin **mansio** (= auberge, gîte d'étape). Cette opinion semble sujette à caution du fait que, d'une part, elle ne concorde pas avec les vestiges archéologiques et que, d'autre part, le nom médiéval **Mollesheim** (attesté à partir de 820) n'a visiblement aucun rapport avec le terme latin **mansio**.

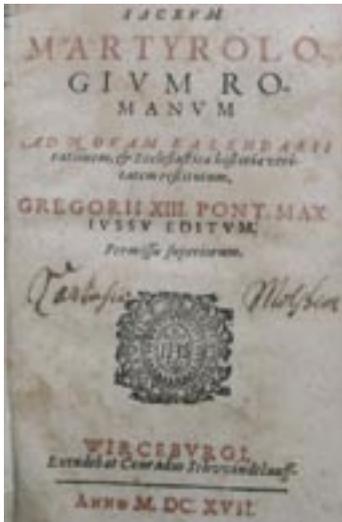
Devant ce foisonnement de points de vue, il nous paraît plus raisonnable de conclure à une origine incertaine. Au demeurant, la première interprétation (**mola** = meule, moulin) semble plausible, d'autant plus que, comme le souligne Grandidier, les armoiries de Molsheim contiennent une roue...

Grégory OSWALD

# Une attentive politique d'acquisition de documents et d'œuvres

**T**out récemment, grâce à la vigilance de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Molsheim, la collection des documents se rapportant à la Chartreuse a pu être complétée par l'achat d'une très belle gravure représentant Saint Bruno, le fondateur de l'Ordre des Chartreux.

Cette œuvre, remarquable par la finesse de ses traits et la qualité de ses détails, nous dépeint un Père Bruno rayonnant, tenant avec dévotion dans ses bras une représentation du Christ crucifié et illuminant les portraits de ses six premiers frères chartreux. Au bas, la gravure reproduit l'emblème des Chartreux (la terre surmontée d'une croix qu'entourent sept étoiles) avec la mention « Cartusia Molsheim ».



Le « Martyrologue romain ».

Cette œuvre vient enrichir la série des documents spécifiquement liés à la Chartreuse de Molsheim qui ont pu être acquis aux cours de la période récente, parmi lesquels :

- l'ouvrage «Elementale mathematicum», manuel du théologien haut-rhinois Joseph Lang, imprimé

à Strasbourg en 1625 et qui faisait partie de la fameuse bibliothèque de la Chartreuse de Molsheim :

- « Cartusia Molshemensis » (acquis en 2002) ;

- l'ouvrage du jésuite Jacques Tirin (1580 -1625), commentaire de la Bible en deux volumes, provenant de la Chartreuse de Molsheim, avec la marque de propriété : « Carhaus Moltz. » (acquis en 2003) ;

- le « Martyrologue romain », édité à Würzburg en 1617 et portant, sur la page de titre, la référence manuscrite de la Chartreuse de Molsheim : « Cartusia Molshem » (acquis en 2006).

La politique d'acquisition de documents, d'œuvres ou objets menée conjointement par la Municipalité et la Société d'Histoire et d'Archéologie de Molsheim est destinée à enrichir et à préciser la connaissance historique de notre Ville et à augmenter et à compléter les fonds muséographiques et les collections du Musée de la Chartreuse. Au plan municipal, un crédit est inscrit chaque année au budget culturel, afin d'avoir la possibilité de saisir les opportunités d'acquisitions intéressantes dès qu'elles se présentent.

Si, de manière générale, entre dans le champ de ces interventions tout document contribuant à éclairer ou à témoigner de l'évolution de Molsheim et de la vie de ses habitants, deux axes forts déterminent à



Gravure représentant Saint Bruno.

l'évidence les priorités d'acquisitions :

- le patrimoine religieux, dont la Chartreuse ;
- la production industrielle, notamment celle d'Ettore Bugatti.

Sur la thématique Bugatti ont ainsi pu être acquis un volant en bois de voiture Bugatti de type 57, en 2005, et un lot de documents originaux



Moulin à café, provenant des Etablissements Coulaux de Molsheim.



Affiche «Automobiles Autorails Bugatti».

comportant des croquis de prototypes, des dépliants publicitaires, des calques de moteurs et de voitures, une affiche « Automobiles Autorails Molsheim » signée R. Géri, en 2006. Concernant les Etablissements Coulaux, un lot de six moulins à café – dont quatre en bois et deux en porcelaine, fabriqués à Molsheim à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et dans la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, ont été acquis depuis 2004.

Par ailleurs, une gravure de Molsheim, réalisée vers 1610 par G. Keller lors de la Guerre des Margraves, offre l'intérêt de constituer la plus ancienne représentation figurée de notre Ville, reproduisant la situation de la Ville entourée de ses remparts, indiquant les portes, le Schmiedtor et l'Obertor, l'église paroissiale Saint-Georges sur la Place du Marché, le château épiscopal Oberkirch, l'hôpital diocésain médiéval sur l'emplacement de l'actuelle Eglise des Jésuites... (acquise en 2005).

Le dessin (acquis en 2001) au crayon de la Metzsig, réalisé en 1842 par le mulhousien Jean Koechlin, nous a permis de découvrir l'absence, à l'origine, du balcon côté gauche et de la porte accédant au premier étage, ainsi que celle des balustrades sculptées du double escalier menant à l'étage. De même, la peinture à l'huile (acquise en 2004) que l'artiste molshémien Jean-Paul Schaeffer a réalisée en 1952 fait revivre une partie de la Place de

l'Hôtel de Ville de l'époque, avec, au centre, la Metzsig, entourée de l'ancien magasin d'alimentation Trendel d'un côté et de l'ancien garage Andrès de l'autre, et la rue qui passe au pied de la Metzsig...

Tous les documents acquis dans le cadre de ce dispositif rejoignent le Musée de la Chartreuse où ils prennent place et où nous vous invitons à les « visiter ».

Jean SIMON



La Metzsig (1952), peinture à l'huile de Jean-Paul Schaeffer.

## EN SOUVENIR DE DANIÈLE

Madame Danièle Blessing nous a subitement quittés mercredi 24 janvier 2007.

Elle est entrée en apprentissage à l'école maternelle du Centre dès l'âge de 14 ans et durant 40 ans s'est occupée avec affection et gentillesse de plusieurs générations d'enfants.

Toute l'école, ses collègues ATSEM, les enseignantes et les élèves ont été très touchés et tristes à l'annonce de sa disparition.

Chacun gardera le souvenir d'une Danièle accueillante et souriante.



# Apiculture

**Q**uoi de plus délicieux qu'une bonne tartine beurrée recouverte de miel, surtout au petit déjeuner ! Petits et grands sont

en colonies. Chaque colonie est constituée d'une reine, de 40 à 60 000 ouvrières et de 1 000 à 2 000 bourdons.

**Les mâles** sont appelés «faux bourdons» ils vivent toute une saison. Leur fonction est de féconder les reines. La durée de vie de ces abeilles ne dépasse guère 8 semaines. De plus, en cas de pénurie alimentaire, ils sont chassés de la ruche et meurent alors rapidement.

**Les ouvrières.** Ce sont elles qui visitent les fleurs et ramènent le nectar et le pollen nécessaires à la vie de la colonie. A titre indicatif, le besoin d'une colonie est de 240 kg de nectar, 30 à 50 kg de pollen et 100 litres d'eau par an.

## L'extraction du miel

Comme indiqué, le miel est destiné à l'alimentation de la colonie et notamment pour nourrir les larves. Ce miel est déposé dans des alvéoles d'un rayon de cire élaboré par les abeilles et fixé dans un cadre.



Le rucher de l'association.

friands de cette gourmandise. Mais se pose-t-on aussi la question de l'origine de ce bon miel ? Cela est moins sûr.

Le miel est, en effet, le produit d'un travail combiné entre les hommes et les abeilles, mais surtout des abeilles, qui visitent une à une les fleurs pour y prélever et ramener à la ruche le précieux nectar. Il est intéressant de savoir qu'une butineuse visite jusqu'à 2 000 fleurs par jour et qu'un kilo de miel représente 40 000 km parcourus et 20 millions de fleurs visitées.

Pour bien comprendre tout ce mécanisme, un petit aperçu sur la vie des abeilles s'avère sans doute nécessaire.

## Le monde des abeilles

Les abeilles vivent regroupées

**La reine**, qui mesure environ 20 mm de long, a essentiellement une fonction reproductrice, elle peut pondre jusqu'à 2 000 œufs par jour. Contrairement aux autres abeilles, elle peut vivre de 4 à 5 ans. Elle se nourrit exclusivement de gelée royale.



Sortie de ruche.



Une reine.

Pour favoriser la récolte du miel, les apiculteurs disposent des cadres supplémentaires, ce qui permet de récupérer une certaine quantité de miel au-delà des besoins de la colonie. Le miel est alors extrait des alvéoles à l'aide d'extracteurs dans lesquels sont posés les cadres qui tournent alors à grande vitesse. Pour



*Des ruches installées dans la nature.*

compenser cette subtilisation de nourriture, il est nécessaire de nourrir les colonies avant l'hiver avec de l'eau sucrée.

### Une miellerie à Molsheim

Dans un passé pas trop lointain, beaucoup de particuliers, même à Molsheim, possédaient des ruches dans leur jardin. Au printemps, les abeilles produisaient ainsi du miel de fleurs. Souvent, en été, ces ruches étaient déplacées et installées en lisière de forêts et permettaient ainsi d'obtenir du miel de sapin. Par suite de l'urbanisation, la plupart des jardins et vergers ont laissé la place à

des lotissements ou des maisons individuelles, de sorte qu'il ne reste plus que des passionnés qui s'adonnent à l'apiculture.

D'abord regroupés sous forme d'un Syndicat, les apiculteurs amateurs de la région de Molsheim ont tout récemment créé le Centre Apicole de Molsheim. Son siège se trouve dans les locaux de la Maison Multi Associative de Molsheim où est d'ailleurs installée une miellerie à la disposition des membres qui veulent y traiter leur «cadre» pour en extraire le miel.



*Miellerie du centre apicole à la maison multi associative.*

En outre, le Centre est aussi un outil indispensable aux apiculteurs pour se livrer à leur passion. En effet, il :

- apporte une assistance dans l'élevage des ruches
- permet le stockage des pots à miel
- rapproche les différents membres de l'association permettant ainsi de mieux se connaître et de promouvoir l'apiculture.

En outre, le Centre Apicole de Molsheim propose une formation théorique et pratique pour débiter en apiculture. Les cours, au nombre de 8,



sont dispensés les samedis matin de 9 h à 12 h et la pratique, les samedis après-midi selon la météo.

D'après le président, Monsieur Christophe Lentz, il est même question de la mise en place d'un «rucher école» susceptible de former les nouveaux apiculteurs et aussi pour mieux faire connaître l'abeille au grand public et en particulier aux enfants des écoles.

Pour toutes les personnes intéressées par cette activité, il est possible de prendre contact avec les responsables en s'adressant au :

Centre Apicole de MOLSHEIM  
Maison Multi Associative  
Route des Loisirs  
67120 MOLSHEIM  
soit en téléphonant au  
03 88 50 59 73,  
soit en adressant un e-mail  
clentz@trilux.de

*Fernand MEHL*

# Le vélo à Molsheim : changement de braquet

Le Bas-Rhin est le premier département de France pour son réseau de pistes cyclables. Molsheim, année après année, densifie son réseau interne à la cité, ainsi que son réseau péri urbain, avec pour objectif de créer un maillage sécurisé et le plus complet possible de pistes cyclables.

Véritable politique de fond, la création d'un réseau de pistes cyclables correspond à un triple souhait :

- celui de sécuriser des parcours domicile – travail, domicile – école,
- celui d'offrir une alternative crédible au tout automobile, notamment pour les distances les plus courtes,
- enfin, promouvoir un mode de transport positif pour la santé de tous les utilisateurs de deux roues.

A Molsheim, la création de nouvelles pistes cyclables a, semble-t-il, donné satisfaction à de nombreux concitoyens qui souhaitent voir les efforts entrepris se poursuivre. En 2007-2008, cinq projets de pistes cyclables vont considérablement améliorer et sécuriser la pratique du vélo dans notre secteur :

1) Sous l'égide de la Ville, et avec le soutien de la Communauté de Communes, la zone Ecospace vient d'être aménagée, 1,7 km de pistes cyclables nouvelles viennent d'être construites. Parallèle à la nouvelle route, cette piste cyclable permet d'ores et déjà de rejoindre la route Industrielle de

la Hardt à la hauteur de Mercedes. Le jour où la route Industrielle de la Hardt sera refaite, une piste devrait être aménagée tout au long de cette voirie importante afin de permettre d'irriguer l'ensemble du tissu économique de notre cité.

2) Dans le cadre de l'aménagement du Lotissement des Tournesols, au cœur du Quartier des Prés, une piste cyclable sera aménagée le long de la RD 93. Cet aménagement permettra à de nombreux habitants du Quartier des Prés de pouvoir bénéficier d'un parcours plus sûr en direction du centre ville.

3) Les villes de Mutzig et Molsheim ont en commun de partager de nombreuses activités. Réaliser une liaison cyclable entre nos deux cités est un objectif majeur d'autant plus que cette dernière permettra de desservir les installations de la piscine couverte ainsi que nos clubs de tennis et de rugby. Ce dossier, juridiquement très complexe, trouvera son aboutissement dans les mois à venir par le lancement d'un chantier de réfection complète de la route des Loisirs. Un accord sur ce point vient d'être trouvé entre les deux villes et la Communauté de Communes en charge de la partie « pistes cyclables ».



4) L'aménagement de notre territoire doit répondre à de multiples attentes, ainsi les élus de Duppienheim, de Duttlenheim, d'Altorf, de Dorlisheim et de Molsheim souhaitent que soit créée une piste cyclable reliant l'ensemble de ces communes, soit une distance de plus de 8 km. Après plusieurs années d'études, ce dossier va pouvoir entrer dans une phase opérationnelle, avec un début de chantier dès cette année.

5) De nombreux concitoyens amoureux du vélo ont toujours regretté qu'en-dehors de Molsheim il n'y ait pas d'interconnexion entre les pistes départementales Molsheim – Wasselonne et Wolxheim – Strasbourg. Entre ces deux

pistes, il manque un tout petit maillon, maillon qui doit toutefois franchir la Mossig à hauteur de Soultz-les-Bains. La Communauté de Communes, en accord et avec le soutien financier du Conseil Général, va porter ce dossier.

Le développement du réseau de pistes cyclables dans Molsheim, et autour de notre Ville se fait de manière volontaire et déterminée. Il se fait au gré des disponibi-

lités foncières et des possibilités financières dans le strict respect des réglementations qui se posent à nous.

Molsheim est une ville à l'urbanisation complexe, la présence, entre autre, d'un passage à niveau dangereux ne facilite pas l'aménagement d'axes pourtant très empruntés.

En matière d'infrastructures publiques, tout n'est pas possible

tout de suite. Pour aboutir, il faut connaître l'ensemble des contraintes, notamment réglementaires, et avoir à l'esprit que seule une action inscrite dans le temps, constante et rigoureuse permet d'aboutir. C'est à ce prix que Molsheim pourra devenir une ville où les déplacements à deux roues seront plus sûrs et plus agréables.

## Propreté urbaine

Compte tenu des nombreuses réclamations de concitoyens relatives aux déjections canines rencontrées dans tous les endroits de la ville, une plaquette spéciale avait été réalisée et distribuée à tous les habitants.

Ce document rappelait les différentes obligations aux heureux propriétaires de toutous en tout genre en indiquant sur plan les emplacements des 20 « toutounet » implantées dans les différents quartiers :

- rue d'Alsace
- rue de Lorraine
- rue du Champ du feu
- rue des Remparts
- place Erasme Gerber
- rue des Etudiants
- rue Saint Martin/Place de l'Hôtel de Ville (1 distributeur de sachets)
- rue de l'Hôpital
- rue de la Poudrière / rue Ettore Bugatti
- espace vert de la Poudrière

- parc des Jésuites
- allée Carl (x2)
- rue du Général Laude
- par public du Stierkopf
- rue Victor Hugo / rue Paul Jehl
- rue Elisabeth Juneck
- rue Maurice Trintignant / rue Ernest Friederich
- rue Jean-Pierre Wimille
- rue des Vergers / allée piétonnière

Cette opération avait coûté aux contribuables une coquette somme.

Mais à en croire les différentes plaintes et l'état des rues, celle-ci n'a pas encore produit tous ses effets.

Il est vrai que la ville, malgré des demandes pressantes de concitoyens outrés, n'a pas encore voulu recourir à la verbalisation systématique de ces agissements qui constituent bel et bien des infractions réprimées par la loi.

Elle croit encore à un sursaut de citoyenneté, lequel faciliterait la vie à tout le monde.

Tout a cependant des limites.



## La tulipe

Bientôt, elle sera de retour...

Comprenant plus d'une centaine d'espèces, la tulipe, plante de la famille des liliacées, représente sans aucun doute le bulbe de printemps le plus populaire.

La tulipe est essentiellement produite en Hollande après son importation au 16<sup>ème</sup> siècle de Turquie. A Molsheim, chaque année, ce sont près de 15 000 bulbes qui sont plantés à l'automne, dans les différents massifs, rocailles et jardinières de la Ville.



Le développement du bulbe est conditionné par l'alternance d'une période froide avec une température plus élevée. Bénéficiant de la froideur hivernale, ils se réveilleront sous la caresse des premiers rayons de printemps.

La floraison s'étale du début de mois d'avril à la fin mai.

Aujourd'hui, la variété la plus utilisée est la « Triomphe » qui permet des mélanges homogènes, et qui offre une très bonne tenue.

Le calibre des bulbes, une fertilisation riche en phosphore assurent un fleurissement de qualité.

Rendez-vous peut donc être pris à partir du mois d'avril pour ce magnifique festival de couleurs qu'offre la tulipe.

## Réforme du Permis de construire et autres autorisations d'urbanisme

L'ordonnance du 8 décembre 2005, relative à la réforme du Permis de construire et autres autorisations d'urbanisme, a été ratifiée par la loi portant engagement national pour le logement.

Elle entre en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2007. Le Permis de construire et les nouvelles autorisations d'urbanisme ont pour objectif de réduire le nombre d'autorisations, de limiter les sources de contentieux, de simplifier les procédures, de garantir les délais d'instruction et de clarifier les responsabilités.

Les autorisations sont organisées autour de 3 activités, à savoir Construction, Aménagement, Démolition. Il n'existera alors plus comme autorisations que le Permis de construire, le Permis d'aménager, le Permis de démolir et la Déclaration préalable.

Les délais d'instruction seront connus et unifiés dès le dépôt du dossier, mais pourront être majorés en cas de consultation de service (Architecte des Bâtiments de France, Commission de sécurité, ...)

Le nouveau mécanisme mis en place apporte une garantie du respect des délais d'instruction. En cas de silence de l'autorité compétente à l'issue du

délai porté à la connaissance du demandeur, le permis de construire ou la déclaration est acquis de manière tacite.

Les Certificats de conformité sont supprimés, le bénéficiaire s'engage sur le respect de l'autorisation dans sa déclaration de travaux. Un contrôle de l'autorité administrative est néanmoins possible.

Une réforme qui se veut, pour les autorisations d'urbanisme, plus claire, plus rapide, plus simple et plus sûre.

Une évolution à voir à l'usage...

## Les ravalements de façades

L'action de ravalier une façade consiste à la remettre en bon état. Les moyens de ravalement employés dépendent des matériaux utilisés pour la construction des façades. S'il s'agit de pierres de taille, il y a lieu de procéder à un nettoyage et à un jointoyage.

Pour les briques pleines apparentes, soit on effectue un nettoyage, soit on crépite. Dans le cas d'un crépi nature enduit sur des briques creuses ou sur des parpaings, on procède à un nettoyage au jet d'eau ou au nettoyeur haute pression.

Pour des crépis trop usés, un pique-

tage puis un nouveau crépissage est recommandé. Si le crépi est peint, un brossage à sec peut suffire, voire une remise en peinture du crépi ; les fissures quant à elles sont traitées par entoilage ou grâce à un joint souple type acrylique.

Il est bon à noter que les ravalements de façades peuvent être subventionnés pour tout bâtiment édifié avant 1900 dans un périmètre précis, par la Ville de Molsheim et par le Conseil Général du Bas-Rhin. Ces subventions portent sur les crépis traditionnels et les crépis badigeonnés de lait

de chaux coloré, technique ancienne, ou recouverts de peinture minérale.

Afin de favoriser une dynamique d'embellissement de la Ville de Molsheim, peuvent également bénéficier d'un concours financier au titre des travaux d'entretien, les immeubles et maisons d'habitation de plus de 10 ans suivant leur zone de construction.

## Acquisition d'une nacelle

La Ville de Molsheim a enrichi son parc automobile avec l'achat d'une plateforme élévatrice mobile de personnes.

Ce camion nacelle permettra des interventions jusqu'à une hauteur de 15 m et servira notamment lors de travaux sur toiture et de dépannage de lampes d'éclairage public.

La disponibilité de cet appareil apportera une plus grande réactivité pour l'entretien du réseau lumineux extérieur qui est composé de près de 1.700 lampes.

A ce propos, nous comptons aussi sur la bienveillance de nos concitoyens qui peuvent signaler les pannes de lampadaires aux Services Techniques de la Mairie au 03 88 49 58 40.



## Le contournement

Depuis plusieurs mois, le chantier du contournement avance, d'ores et déjà les ouvrages d'arts sont quasiment terminés. L'espoir de voir ce chantier aboutir courant 2008 anime tous les promoteurs du projet, mais depuis quelques temps des fleurs protégées ont été découvertes sur le parcours.

De plus, le crapaud vert et le grand hamster pourraient être concernés

par le contournement selon des défenseurs de l'environnement.

A l'heure qu'il est, il est impossible de déterminer avec précision les incidences de ces éléments sur le déroulement de l'opération.

La Ville rappelle son attachement viscéral à un dossier porté depuis une décennie, mais s'inscrit dans une logique de partenariat, afin de trouver

des solutions pour que chaque interrogation puisse aboutir à une réponse adaptée, de manière à laisser aux générations futures un territoire, à la fois équipé et préservé.

**Rappel :** Le chantier du Contournement est porté par le Conseil Général du Bas-Rhin qui finance l'opération à 75 % et mène un travail d'une ampleur considérable.

*Le service technique*

# La Poste

## Rappels historiques

La première organisation du type postal connue remonte à l'empereur Auguste (63 avant Jésus Christ) qui créa le «cursus publicus». Par la suite, en France, Louis XI se préoccupa de constituer un réseau de relais destiné aux courriers du Roi. En 1576, Henri III créa l'office de «messenger royal» auquel il accorda le monopole de transport des sacs de procédure et de la correspondance.

Sous Louis XIII, des bureaux, que l'on pourrait qualifier de postaux, furent ouverts dans un certain nombre de grandes villes dont Paris, Lyon, Bordeaux et Toulouse. Des courriers partaient et arrivaient à jours fixes dans ces villes.

En 1672, Louvois afferma les postes et obtint quelques années plus tard (1681) le privilège du transport de la correspondance. Cette activité fut en quelque sorte nationalisée suite à la décision prise en 1793 de l'ériger en «agence nationale», laquelle devient le 15 juin 1795 «Administration générale des postes et messageries». Enfin, après quelques remaniements au cours des deux derniers siècles, celle-ci débouche sur l'Administration des Postes et Télécommunication connue longtemps sous le sigle P.T.T.

## La Poste à Molsheim

Un article, paru dans un précédent bulletin municipal, avait déjà passé en revue d'une manière détaillée l'histoire postale de Molsheim.

Ce qu'il convient de retenir est que Molsheim fut choisie, dès 1960, comme siège d'un «relais de poste» dont la direction fut



Bureau postal, avenue de la Gare.

confiée à plusieurs familles de notables de la Ville. L'emplacement de ce relais se trouvait dans l'édifice situé au 9-11 rue de Saverne, d'ailleurs toujours en place.

Au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle, succédant à l'ancien relais, une nouvelle «Poste aux lettres» fut installée au coin de la grande place (actuellement place de l'Hôtel de Ville) et au début de la rue Liebermann.

En 1871, la poste fut déplacée par les allemands pour se retrouver dans une maison de la rue du Maréchal Foch où logea également le receveur. Elle fut une nouvelle fois déplacée, en 1880, pour être installée dans une maison située route de Dachstein avec une

succursale dans la maison Streicher. Pendant un certain temps (vers 1887), Molsheim était même dotée de deux bureaux de poste (rue de la Mairie et Place de la Gare)

Ce n'est que vers 1906 que naquit le projet de construction de la poste actuelle, située avenue de la Gare et mise en service exactement le 1<sup>er</sup> octobre 1908.

Il apparaît ainsi que l'histoire postale de Molsheim est aussi un peu une histoire de déménagement.

Depuis, une partie des services ont encore quitté l'avenue de la Gare. C'est ainsi qu'en 1970, la Centrale téléphonique s'est installée rue de la Fonderie, la boutique Télécom Place de l'Hôtel de Ville et ensuite rue de Saverne, et tout récemment le Centre de tri rue Mermoz dans la zone Ecospace.

Aujourd'hui, ce qui est appelé plus communément «La Poste» sont en fait le bureau postal et le centre de tri.

## Le Bureau Postal

C'est essentiellement un point d'accueil «grand public». Il dispose de deux guichets pour les particuliers, et d'un troisième gui-



Guichets d'accueil du bureau postal.

chet, ouvert de 14 à 16 H, réservé aux petites structures professionnelles.

L'activité de ce bureau comprend :

- les prestations «courrier»
- la banque postale
- l'espace « nouveaux services »

Les prestations «courrier» consistent en l'affranchissement du courrier remis au guichet, à la remise ou au retrait d'objets ou de colis n'ayant pas pu être distribués par le facteur, et au traitement des recommandés.

La banque postale permet le retrait et le versement de fonds, ainsi que les opérations courantes sur les comptes postaux. En outre, cette fonction bancaire met à disposition des conseillers compétents en matière de placements, d'assurances, voire pour des opérations immobilières.

L'espace « nouveaux services », créé récemment, propose au public un appareil de développement de photos numériques, la vente de cartes de vœux, d'anniversaire, ainsi qu'une mise en relation avec des prestataires de services pour de



menus travaux (cartes GENIUS).

Depuis la réorganisation, le bureau de poste, placé sous l'autorité de Monsieur Toussaint, possède un effectif de 20 personnes, dont 11 rattachées directement au bureau de Molsheim, mais aussi susceptibles d'exercer des fonctions à l'extérieur. La responsabilité du chef de poste s'étend en effet à 7 bureaux de poste, dont Mutzig, 5 relais et 14 points de contacts.

Concernant l'activité, on peut estimer en moyenne le passage de 400 personnes par jour aux guichets, l'affranchissement de 1.500 plis et la remise de 50 colis. Des

projets sont également à l'étude pour améliorer le service à la clientèle, en utilisant les anciens locaux des facteurs et du tri, avec notamment des guichets d'accès de « plain-pied » tellement appréciés par les personnes handicapées.

### Le Centre de tri

La fonction tri et distribution du courrier, s'effectuant initialement rue de la Gare, a été transférée depuis le 17 mai 2004 dans un nouveau bâtiment, situé rue Mermoz à Molsheim dans le quartier Ecospace, portant le nom de



Centre de distribution, rue Jean Mermoz.

CDIS (centre de distribution) et qui depuis peu a, dans le cadre de « Cap Qualité Courrier », pris le nom technique de «Plateforme de préparation et de distribution du courrier »

Sa mission consiste en

- la distribution du courrier arrivé
- la concentration du courrier pour le départ

### La distribution du courrier

Le centre réceptionne le courrier et les colis à destination des 22 communes rattachées, dont Molsheim et Mutzig.

Ceux-ci sont triés et classés par

tournée, au nombre de 39 au total, confiées aux différents facteurs. Il faut noter 11 remises directes aux entreprises, plus le dépôt dans les boîtes postales cedex situées à l'entrée du centre. L'ensemble représente six camions par jour (trois camions le matin et trois le soir).

### La « concentration » du courrier

Ce travail consiste à réceptionner et à trier les « courriers départ » provenant de différents points, à savoir :

- les grandes entreprises
- les boîtes aux lettres disposées dans les différentes localités
- les administrations
- les bureaux de poste

Le courrier des entreprises et des administrations est déposé au centre ou collecté directement au siège des entreprises ayant passé contrat.

Concernant les relevés des « boîtes aux lettres », elles sont au nombre de 90 au total, dont 21 rien qu'à Molsheim.

**Les opérations de tri s'effectuent selon :**

- le format du courrier ou des colis
- la destination (Bas-Rhin – France – Etranger)
- le degré d'urgence

l'autorité de Madame Oswald, est considérable.

En effet, la circonscription desservie compte 40.000 habitants et 11.500 entreprises, ce qui correspond à 17.200 boîtes aux lettres, le volume distribué se situant entre 44 à 48.000 objets/jour.

La principale difficulté réside dans le nombre important des manipulations devant être effectuées dans un temps très court. A toutes ces personnes qui nous permettent de recevoir notre courrier directement à domicile et dans les meilleurs délais, il faut dire un grand merci.

*Fernand MEHL*



*Boîtes postales.*

L'ensemble du courrier trié est acheminé soit au Centre de traitement de Holtzheim pour les lettres, soit à la plateforme d'Ersstein pour les colis.

Comme on peut le constater, tout ce travail effectué par le personnel du Centre, 90 au total, dont 50 facteurs, placé sous



*Vu sur salle de tri du courrier.*

**Une boîte aux lettres du soir.**

Depuis début février, les habitants de Molsheim ont la possibilité de poster leur courrier à destination du Bas-Rhin à des heures tardives dans la boîte aux lettres du soir, située à l'angle de la rue de la Commanderie et de la route Ecospace. Les courriers placés dans cette boîte aux lettres seront traités le jour même pour être distribués le lendemain.

Cette boîte aux lettres est levée à 18h en semaine et à 11h le samedi.

En cas d'urgence, le courrier affranchi en timbre poste peut également être déposé directement au centre de traitement du courrier, 3 rue Charles Ehret à Holtzheim jusqu'à 19h quelle que soit la destination et 23h30 pour les plis à destination du Bas-Rhin.



**Dans ce numéro, retrouvez les carnets rose et blanc pour la période du 1<sup>er</sup> décembre 2006 au 28 février 2007.**

[ Carnet Rose ]

*Bienvenue à ...*

- Betul**, fille de Kevser BOLAT et de Hüseyin ÇALISKAN
- Ayhan**, fils de Yasemin ALICI et de Murat ÇAYAN
- Kévin**, fils de Doris LECLAIRE et de Francis WOOCK
- Pierre**, fils de Delphine MALICK et de Nicolas GACHOD
- Yaëlle**, fille de LUCIANA et de Jean Michel Y HRAH KRONG
- Angelo**, fils de Nadia STAEBLER et de David BRENDLE
- Anaïs**, fille de Patricia GARNIER et de Antoine NECKERAUER
- Timéo**, fils de Caroline HERTZ et de Christophe VERLET
- Mehmet**, fils de Kamer ERYIGIT et de Deniz TOSUN
- Thibault**, fils de Emmanuelle COUTTIN et de Nicolas MURA
- Bastien**, fils de Laetitia PERSIGANT et de Xavier ALT
- Lenny**, fils de Nurayi KARA et de Güven TURABIK
- Paul**, fils de Cécile REEB et de François SCHMITT
- Asma**, fille de Souad JEROU et de Youssef BEN MAATOUG
- Selen**, fille de Nursen AKDAG et de Fatih TOSUN
- Raphaël**, fils de Sandra SCHLOTTER et de Marc BARIN
- Noémie**, fille de Aurélie DYSERYN et de Mathieu VOIGNIER
- Océane**, fille de Isabelle PIERRON et de Eric JAEGER
- Nolan**, fils de Elodie GOUPILLEAU et de Laurent UHLIG
- Fatima**, fille de Malika BENSALAH et de Mohamed MERABET
- Theyvis**, fils de Marie-Gabrielle NGUEMA-NTOUTOUME et de Alain VERTENOEUIL
- Abd-El-Malik**, fils de Esther KOENIG et de Khalid BELKHEIR
- Ilydia**, fille de Virginie CHAUBIRON et de Dominique MALHOA
- Nicolas**, fils de Stéphanie FEDER et de Stéphane DIEMUNSCH
- Clara**, fille de Candice GIRONDEL-JALABERT et de Frédéric SANDRESCHI
- Andréa**, fille de Marie-Hélène MILLOT et de Yann HUBERT

[ Carnet Blanc ]

*Tous nos voeux de bonheur à ...*

**KILIC Catherine et  
LOUIS Yannick**  
le 23 décembre 2006

**GASPARI Audrey et  
WOLFER Cédric**  
le 26 janvier 2007

**BERRY Souad et  
FRIDRICH Hervé**  
le 27 janvier 2007

**ALTERMATT  
Anne-Sophie et  
BIENAIMÉ Christian**  
le 10 février 2007



**HUBERSCHWILLER  
Christine et  
PESENTI Eric**  
le 10 février 2007

**HALTER Delphine et  
EL MOUKALLEF Youssef**  
le 24 février 2007

**NOT Hélène et  
HUC André**  
le 24 février 2007

*2006, les statistiques  
de l'Etat civil*

Le fait marquant pour l'année 2006 aura été la très forte augmentation du nombre de naissances d'enfants dont les parents habitent notre commune.

Pour l'année écoulée, nous avons eu le bonheur de pouvoir dénombrier 131 naissances, le nombre de molshémiens décédés aura été de 72 personnes. Nous avons compté 41 mariages, chiffre en baisse par rapport aux années précédentes et 24 divorces.